

FLUORATION DE L'EAU À SAGUENAY

Saguenay étudie actuellement la possibilité d'augmenter le niveau de fluor dans son réseau d'eau potable. Le maire, monsieur Jean Tremblay, confirme qu'un projet en ce sens fera l'objet d'une étude au montant de 6 000 \$ et dont les coûts seront assumés par le gouvernement du Québec. Le projet de 2,1 millions \$, financé entièrement par le provincial, consiste à doter les usines de filtration de la ville de systèmes de fluoration de l'eau afin de doubler la concentration de fluor. Les spécialistes en santé publique estiment que la concentration idéale de fluor dans l'eau est de 0,7 PPM alors que les tests à Saguenay établissent les concentrations à 0,3 PPM. Le projet a été élaboré en collaboration avec la Société dentaire du Saguenay-Lac-St-Jean et l'Agence régionale de la santé et des services sociaux.

Le maire précise qu'il a été démontré qu'après la mise en opération des systèmes de fluoration, on observe une diminution des caries chez les gens. Cela se traduit par une économie de 320 \$ par année pour une famille de quatre personnes. L'entente entre Saguenay et Québec stipulerait que le gouvernement verse également une somme de 90 000 \$ par année au cours des 20 prochaines années pour le fonctionnement des systèmes. Le seul engagement de la Ville serait de procéder aux réparations et à l'entretien des équipements installés dans ses usines qui sont en opération.

L'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-St-Jean a mis en place une section réservée à la fluoration de l'eau, listant les différents sites Internet traitant de ce sujet. En les consultant, vous pourrez vous faire une meilleure idée de ce que représente concrètement la fluoration de l'eau, ainsi que les impacts d'une telle démarche. Plusieurs ordres de professionnels y sont cités, des lois et règlements, des avis, etc. Nous vous invitons à les consulter en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Fluoration de l'eau](#)

QUESTIONS ET RÉPONSES : FLUORATION DE L'EAU POTABLE

INFORMATION GÉNÉRALE

QU'EST-CE QUE LE FLUORURE ET LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE?

Le fluorure est présent en abondance dans la nature, surtout dans le sol et l'eau. L'eau de mer en contient de 1,2 à 1,5 ppm (partie par million). Au Canada, l'eau douce en contient entre 0,01 ppm et 11 ppm, tandis qu'au Québec, il est extrêmement rare d'avoir des niveaux naturels en fluorure supérieurs à 4 ppm. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le fluorure est un des quatorze minéraux essentiels à la santé, tels que le calcium, le sodium, le potassium, le fer, etc.

Au cours des années 1930, des chercheurs ont découvert par hasard que les personnes consommant de l'eau fluorée de façon naturelle avaient moins de caries. La fluoration de l'eau potable consiste à imiter la nature, et ce depuis 65 ans dans les réseaux d'aqueduc de centaines de municipalités à travers le monde.

EST-CE QU'IL Y A DES ÉTUDES DÉMONTRANT LES BÉNÉFICES DE LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE?

OUI. De très nombreuses études et récentes revues de littérature scientifique ont amplement démontré les effets bénéfiques de la fluoration de l'eau potable et reconnaissent que son utilisation est sécuritaire, efficace et économique dans la prévention de la carie. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les populations les plus défavorisées et les plus difficiles à rejoindre par les services dentaires préventifs du secteur public sont celles qui bénéficient le plus de cette mesure de santé publique contribuant à la réduction des inégalités sociales au niveau de la santé dentaire.

QU'ELLE EST LA CONCENTRATION OPTIMALE EN FLUORURE DANS L'EAU POUR UNE MEILLEURE SANTÉ BUCCODENTAIRE ET GÉNÉRALE?

En se basant sur les connaissances actuelles, la concentration optimale pour la santé en fluorure dans l'eau potable est fixée à 0,7 ppm, afin de maximiser la prévention de la carie tout en minimisant le risque inutile de fluorose dentaire. Révisée régulièrement, cette norme tient compte de l'apport en fluorure provenant de toutes les autres sources, par exemple, les dentifrices au fluorure, les aliments, etc.

« 0,7 ppm (partie par million) est l'équivalent d'un pouce sur 23 miles (40 kilomètres) ou d'une minute sur 2,5 années. » (Association dentaire américaine).

EST-CE QU'IL Y A DÉJÀ DU FLUORURE DE FAÇON NATURELLE DANS L'EAU DE VILLE DE SAGUENAY?

OUI. Dans les sources d'approvisionnement en eau de Ville de Saguenay, il y a déjà une concentration naturelle en fluorure dans tous ses réseaux d'aqueduc, qui est inférieure à la concentration optimale pour prévenir la carie de 0,7 ppm prévue dans la **Loi sur la santé publique** du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Toutes ces concentrations naturelles en fluorure respectent la concentration maximale acceptable de 1,5 ppm prévue dans le **Règlement sur la qualité de l'eau potable** du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

SANTÉ

QUELS SONT LES AVANTAGES POUR MA SANTÉ D'ENRICHIR L'EAU EN FLUORURE?

Au niveau des dents, le fluorure a comme effet de produire un émail plus résistant à la carie. Les personnes exposées depuis leur naissance bénéficient au maximum de la combinaison des effets systémiques (lors de la formation de l'émail et par la salive) et topiques (en surface de l'émail) du fluorure.

EST-CE QU'IL EXISTE DES PROBLÈMES DE SANTÉ RELIÉS À LA CONSOMMATION DE L'EAU FLUORÉE NATURELLEMENT OU ARTIFICIELLEMENT?

NON. Il y a toujours du fluorure présent dans l'eau, qu'elle soit de source naturelle, embouteillée ou du robinet. Beaucoup d'aliments tels que le thé, le poisson, la mozzarella et la noix de Grenoble contiennent aussi des fluorures en quantité importante. Les rapports des grands organismes scientifiques et médicaux à travers le monde ne rapportent aucun effet néfaste sur la santé relié à la fluoration de l'eau potable.

QU'EST CE LA FLUROSE DENTAIRE?

Une ingestion excessive et continue de fluorure pendant la formation des dents peut occasionner un changement de couleur, qui se limite généralement à l'apparition de légères taches blanches à peine visibles s'atténuant avec le temps. La fluorose dentaire très légère et légère sont souvent imperceptibles à l'œil non entraîné, tandis que la fluorose modérée peut affecter l'esthétique de la dent. Les dents montrant des signes de fluorose légère sont plus résistantes à la carie. Selon une étude faite au Québec, sur 5 079 élèves, seulement 1 % de ceux-ci avaient des signes de fluorose dentaire légère.

EST-CE QU'IL Y A DES AVANTAGES À FLUORER POUR TOUS LES GROUPES D'ÂGE?

OUI. Chez les enfants, de multiples études comparatives entre des municipalités avec de l'eau fluorée et non fluorée démontrent une prévention de la carie allant de 18 % à 40 %. Chez les adultes et les personnes âgées, la prévention de la carie est d'environ 15 % à 35 %, selon les plus récentes analyses. Les personnes âgées vivant dans des milieux où l'eau est fluorée sont trois fois moins édentées complètement, et présentent moins de caries de racine.

EST-CE QUE LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE SE REMPLACE PAR UNE AUTRE MESURE DE PRÉVENTION DE LA CARIE?

NON. Selon l'Organisation mondiale de la santé, la fluoration de l'eau potable est considérée comme la pierre angulaire de tout programme public de services dentaires préventifs. Complémentaires à la fluoration de l'eau, on retrouve deux mesures individuelles pour prévenir la carie : l'application professionnelle de fluorure et le scellant dentaire. Ces mesures requièrent beaucoup de ressources financières et humaines et sont limitées aux groupes plus à risque de carie. Plus de 30 pays à travers le monde ont adopté la fluoration de l'eau potable comme mesure populationnelle. Au Canada, la population bénéficiant de la fluoration de l'eau potable est de 75 % en Alberta, 73 % au Manitoba, 70 % en Ontario et de seulement 3 % au Québec.

PEUT-ON CONSIDÉRER LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE COMME UNE MÉDICATION COLLECTIVE?

NON. Le fluorure est un des minéraux essentiels à la santé déjà contenu de façon naturelle dans l'eau. Le fluorure n'est pas plus un médicament que le fer contenu dans les épinards. En tant qu'individu faisant partie d'une société démocratique, chaque personne accepte une certaine limite à sa liberté individuelle, afin de contribuer au bien-être collectif et de respecter le bien commun des autres personnes. À titre d'exemple, nous ajoutons de la vitamine D dans le lait pour prévenir le rachitisme chez les enfants et l'ostéomalacie chez les adultes, de l'iode dans le sel pour prévenir le goitre, etc.

EST-CE QUE LES GRANDS ORGANISMES DE SANTÉ RECONNAISSENT LES BÉNÉFICES DE LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE?

OUI. Des centaines d'organisations de santé à travers le monde reconnaissent les bénéfices de la fluoration de l'eau potable. Au Québec, seulement, vingt grands organismes de santé reconnaissent cette mesure de santé publique, dont les principaux sont :

- Collège des médecins du Québec
- Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
- Association des Pédiatres du Québec
- Ordre des pharmaciens du Québec
- Ordre des dentistes du Québec
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE

EST-CE QU'IL Y A DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT?

NON. Les impacts sur l'environnement ont été analysés au Québec par deux études faites sur la faune et la flore aquatique du fleuve Saint-Laurent. Aucune conséquence néfaste n'était à craindre, puisque le fluorure est abondamment présent dans la nature et la quantité d'eau fluorée ajoutée serait imperceptible et inoffensive. Après une revue de la littérature scientifique, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec est arrivé aux mêmes conclusions.

Y A-T-IL UN AVANTAGE ÉCONOMIQUE POUR UNE FAMILLE?

OUI. Les dépenses en soins de santé dentaire pour la société québécoise sont estimées à environ 2 milliards de dollars par année. Dépendamment des études, chaque dollar investi dans la fluoration de l'eau potable épargnerait de 60 à 100 dollars en traitements dentaires. Au Canada, on estime que 270 000 journées de travail et 100 000 journées d'école seraient perdues à cause de problèmes dentaires et de leurs traitements. En milieu hospitalier, chaque traitement dentaire dispensé sous anesthésie générale à un enfant entraîne des dépenses de 1 500 à 4 300 \$ canadien.

QUI PAYE POUR LA FLUORATION DE L'EAU POTABLE ET SES PRODUITS?

Au Québec, tous les travaux effectués à une usine de traitement de l'eau d'une municipalité de plus de 5 000 habitants et les produits utilisés pour la fluoration de l'eau potable sont subventionnés à 100 % par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Comme standard des fournisseurs, ces produits ont un niveau de pureté plus élevé que celui des produits pharmaceutiques. Avant leur utilisation, le MSSS exige toujours de la part des municipalités participantes de fournir un échantillon de chacune des livraisons de produit pour des analyses de conformité.

Note : Une grande partie du contenu des réponses aux questions proviennent de l'avis scientifique produit par l'Institut national de santé publique du Québec en juin 2007. Une mise à jour de cet avis scientifique est prévue aux trois ans.